

Paris, le 7 novembre 2023

Monsieur le Ministre,
Madame la directrice de la DGOS,
Messieurs les Députés,
Messieurs les Sénateurs,

Des millions de Français souffrent de pathologies psychiatriques aiguës et invalidantes, aux conséquences psychologiques, sociales et économiques considérables pour eux comme pour leur famille. À cela s'ajoute une perte de chance inacceptable, faute de prise en charge adaptée, rapide et de proximité.

Pourtant, une réponse existe : les Centres experts (CE), plateformes de soins de recours et de recherche, destinés à améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des maladies psychiatriques les plus sévères (troubles bipolaires, dépression, schizophrénie, troubles du spectre de l'autisme...). Ils ont fait leurs preuves dans le domaine de l'amélioration du pronostic, de l'organisation des soins et de la recherche, de même qu'ils ont répondu aux besoins médicaux de milliers de citoyens en errance thérapeutique.

Déployés depuis 2010, aujourd'hui au nombre de 53, calqués sur le modèle des centres maladies rares, les Centres experts agrègent les compétences d'équipes pluridisciplinaires spécialisées par pathologie, partageant outils de diagnostic, bases de données, publications, projets et permettant une amélioration du pronostic des patients qui y sont évalués. La réduction de 50% des ré-hospitalisations 12 mois après un passage par un Centre expert est une donnée clé pour nous, familles d'utilisateurs.

Malgré ces acquis, le modèle des Centres experts reste en France expérimental et inégalement doté : il n'est toujours pas intégré au système de soins, n'est déployé ni sur l'ensemble du territoire, ni pour l'ensemble des pathologies.

À l'approche de l'examen du PLFSS 2024 et face à l'urgence de pérenniser et développer ce modèle pour enfin apporter des réponses dignes à ces besoins croissants, nous voulons faire entendre notre voix.

Nous, associations de malades, de familles, unies aux côtés des psychiatres hospitaliers et libéraux, ne comprenons pas le silence des pouvoirs publics sur la question qui laisse les acteurs locaux se débrouiller comme ils le peuvent.

Nous espérons pouvoir enfin arrêter de parler de la psychiatrie comme parent pauvre du système de soins et que cette situation trouvera son issue pour nous-mêmes et nos proches.

Nous souhaitons vivement la prise en compte effective de notre demande !

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, Madame la directrice de la DGOS, Messieurs les Députés, Messieurs les Sénateurs, l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Pr Marion Leboyer
Présidente de la Fondation FondaMental

Mme Marie-Jeanne Richard
Présidente de l'UNAFAM

M. Pascal Brisset
Président de PromesseS

M. Dominique Guillot
Président d'Argos 2001